

L'APPRENTISSAGE À L'IUT DE BÉTHUNE



2023-2024 iut-bethune.univ-artois.fr

◆ L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage, c'est :

- Une voie de formation diplômante, suivie en alternance selon un rythme défini par le CFA ;
- Un savoir-faire acquis à travers une expérience professionnelle valorisable ;
- L'obtention du statut de salarié et donc d'une rémunération ;
- Des frais d'inscription gratuits (la contribution CVEC auprès du CROUS reste obligatoire : 92 € en 2021) ;
- Un soutien financier de la Région :
- Indemnité Transport-Hébergement-Restauration
- Carte «Génération #HDF» de 200 €/an (<https://cartegeneration.hautsdefrance.fr>)
- Dans certains cas de grandes difficultés : Fonds de Solidarité des Apprentis.

L'entreprise bénéficie également d'aides financières et d'autres avantages lorsqu'elle embauche un apprenti :

- aides de la région, sous certaines conditions,
- exonérations de charges sociales,
- avantages fiscaux (crédit d'impôt et déductions fiscales).

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année dans le contrat	27% du SMIC Soit 471.74 €	43% du SMIC Soit 751.30 €	53% du SMIC Soit 926.02 € <i>Ou 53% du salaire minimum de l'emploi occupé</i>	100% du SMIC Soit 1747.20 € <i>Ou salaire minimum de l'emploi occupé</i>
2 ^{ème} année dans le contrat	39% du SMIC Soit 681.41 €	51% du SMIC Soit 891.07 €	61% du SMIC Soit 1065.79 € <i>Ou 61% du salaire minimum de l'emploi occupé</i>	100% du SMIC Soit 1747.20 € <i>Ou salaire minimum de l'emploi occupé</i>
3 ^{ème} année dans le contrat	55% du SMIC Soit 960.96 €	67% du SMIC Soit 1170.62 €	78 % du SMIC Soit 1362.82 € <i>Ou 78% du salaire minimum de l'emploi occupé</i>	100% du SMIC Soit 1747.20 € <i>Ou salaire minimum de l'emploi occupé</i>

Rémunération brute mensuelle minimale de l'apprenti pour tout contrat conclu depuis avril 2020

Insertion professionnelle :

L'alternance permet l'apprentissage d'un métier et offre la possibilité d'être formé à la vie et à la culture de l'entreprise. Par cette expérience professionnelle, l'apprentissage favorise l'insertion professionnelle.

Poursuites d'études :

Un diplôme préparé par apprentissage offre les mêmes possibilités de poursuites d'études que s'il est préparé en voie initiale. Bon nombre d'écoles supérieures proposent des cursus pouvant être suivis en voie initiale ou par apprentissage.

◆ TROUVER UNE ENTREPRISE



Nous proposons :

- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Aide à la recherche d'entreprise
- Mise en contact avec des entreprises partenaires

Il est vivement conseillé de commencer à chercher une entreprise avant la fin de l'année scolaire.

Pour obtenir des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs ou d'entreprises accueillant des apprenti(e)s, il est possible de consulter les revues professionnelles ou de s'adresser :

➔ A AFI24 pour le domaine de la Chimie : <https://www.afi24.org/>

➔ A Formasup Nord-Pas-de-Calais pour les autres domaines : <http://www.formasup-npc.org/>

→ A Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr,

→ A la Chambre de Commerce et d'Industrie («point A») : www.cci.fr,

→ A la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : tél.: 0 825 36 36 36 ou www.artisanat.fr,

→ Aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord-Pas-de-Calais : www.cdg59.fr ou www.cdg62.fr
Autre adresse utile : <http://www.hautsdefrance.fr/categorie/dossiers/apprentissage-dossiers/>

◆ QUE FAIRE QUAND ON A TROUVÉ UNE ENTREPRISE ?

- Contacter le responsable pédagogique de la formation concernée ou le service apprentissage de l'IUT.
- Demander un certificat d'embauche à l'employeur et transmettre une copie au service de la scolarité ainsi qu'au service apprentissage de l'IUT.

◆ CONTACTS

Pour contacter les responsables pédagogiques, composez le numéro du standard puis leur numéro de poste. (Standard de l'IUT : 03.21.63.23.00)



B.U.T. CHIMIE

Vincent LEQUART: poste 121124 - vincent.lequart@univ-artois.fr

LP QHSSE - Analyse et prévention des risques en

Ludovic CHAVERIAT : poste 121110 - ludovic.chaveriat@univ-artois.fr



B.U.T. GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Romuald FRERE : 06.49.81.22.46 - romuald.frere@univ-artois.fr

Ola ALHAJ HASAN: 06.73.03.94.73 - ola.alhajhasan@univ-artois.fr



B.U.T. GÉNIE ÉLECTRIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

David JOUGLET : poste 121317- david.jouglet@univ-artois.fr



B.U.T. GÉNIE MÉCANIQUE & PRODUCTIQUE

Nicolas DELAHAYE : poste 121324 - nicolas.delahaye@univ-artois.fr

LP MAINTENANCE & TECHNOLOGIE, SYSTÈMES PLURITECHNIQUES - Hydraulique industrielle

Roger DEBUCHY : poste 121414 - roger.debuchy@univ-artois.fr

LP MAINTENANCE & TECHNOLOGIE, SYSTÈMES PLURITECHNIQUES - Agroéquipements

Roger DEBUCHY : poste 121414 - roger.debuchy@univ-artois.fr

Romain LENGLET : tél.: 03.21.60.35.58 - romain.lenglet@cneap.fr



B.U.T. QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION

Denis FOURMAUX : poste 121512 - denis.fourmaux@univ-artois.fr



B.U.T RÉSEAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS (À PARTIR DE LA 2^{ÈME} ANNÉE UNIQUEMENT)

Sohaib LAFIFI : poste 103.21.63.23.16 - sohaib.laffi@univ-artois.fr

Pour contacter le service apprentissage : par téléphone : 03 21 63 23 06

- par mail : **GEII** : ludivine.baudesson@univ-artois.fr

GMP : corinne.cornet@univ-artois.fr

R&T, QLIO : sabine.delrue@univ-artois.fr

GCCD : frederique.petit@univ-artois.fr

IUT de Béthune - Université d' Artois
1230 rue de l'université - CS 20819
62408 BETHUNE CEDEX
03.21.63.23.00 iut-bethune.univ-artois.fr